

FRONTIÈRES EXPRESS

Ils sont tous (fous de) Charlie

La campagne médiatique préliminaire avait pourtant été menée de main de maître. Mardi 13 janvier, veille de la sortie du numéro « historique » de Charlie Hebdo, les résidents luxembourgeois (et les frontaliers fûtés) disposaient de toutes les infos utiles pour se muer en authentiques Charlie-addict. Ils savaient combien d'exemplaires de l'hebdo seraient fourgués au Grand-Duché (« Entre 1000 et 1800 », en lieu et place des 300 numéros habituels), ils savaient que ceux-ci seraient distribués en priorité dans le sud du pays et que la foire d'empoigne serait redoutable.

Le seul truc que tout le monde avait oublié de préciser, c'est que Charlie Hebdo « n'est jamais livré le mercredi, ici ! Mais seulement le jeudi... » Résultat : cette kiosquière de Luxembourg ville a eu droit aux tambourinements fiévreux sur sa porte (puis aux gros mots) dès 6h30 mercredi. « Et quand j'ai ouvert le magasin à 7h, il y a eu une sorte de rush dans la boutique : les gens étaient comme fous, ils ont failli tout me retourner avant que je puisse leur expliquer qu'ils devraient revenir le lendemain, même heure... » Et ça, c'était un conseil vachement vicelard. Et innocent, car la pauvre

dame ne pouvait quand même pas prévoir que « contrairement aux habitudes », Charlie Hebdo ne serait pas non plus livré le jeudi !

« Je l'ai appris par fax le mercredi soir, bien trop tard pour prévenir les clients intéressés. » Résultat ? Rebelote hier matin : tambourinements, noms d'oiseaux et bousculades au petit matin. Et beaucoup de bruit pour rien : toujours pas de Charlie à l'horizon luxembourgeois ! Au Grand-Duché, le rendez-vous de l'hebdo avec ses (nouveaux) lecteurs est reporté à ce matin. « En principe », soupire notre kiosquière. Qui observe d'un œil blasé le buzz créé autour d'un « numéro 1178 » qui, tiré à quelques millions d'exemplaires, n'a vraiment plus rien de collector. Pas comme son prédécesseur, paru le 7 janvier : « J'étais en train de le feuilleter quand j'ai entendu parler de l'attentat. Du coup, je l'ai acheté... »

Certains seraient aujourd'hui prêts à payer des fortunes pour mettre la main sur ce numéro 1177. Notre kiosquière l'a prêté à sa nièce « pour un exposé à l'école ». Bel exemple de civisme.

Christian KNOEPFLER.

INSOLITE

Compostelle : le chemin qui serpente dans le temps

Le chemin de Compostelle évolue. Il suit l'histoire et le développement des voies de communication. A charge donc pour les bénévoles de baliser le camino. Sans le savoir, vous l'empruntez peut-être tous les jours...

Le chemin de Compostelle n'est pas figé dans le marbre. Il évolue. « Les pèlerins empruntent les voies de communication existantes. Au Moyen-Âge, c'était les voies romaines », explique Gilbert Cotte, vice-président mosellan de l'association Les Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle région Lorraine. « Le chemin historique doit maintenant être sous le macadam, même sous une autoroute ! », sourit-il.

Dans les années quatre-vingt-dix, le camino connaît un regain d'intérêt. Les journées mondiales de la jeunesse sont lancées et un espoir nouveau souffle à l'Est. Un balisage s'impose. La coquille est donc apparue par des bénévoles sur des chemins de grandes randonnées et autres tracés de la Fédération française de randonnée pédestre.

« Là où les voies romaines sont devenues des nationales, on évite, on essaie de trouver de petits chemins. Mais on garde les points de passage historique : Toul, l'abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson, Domrémy... », explique Jean Courivaud, le président régional. « On va sur le terrain pour voir si le tracé existe et on demande aux communes et aux particuliers s'ils sont d'accord pour que nous mettions la coquille. »

Quand un TGV est passé par là, une seule solution : « On dévie le chemin. »

Pour s'y retrouver

L'association des Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle région Lorraine édite des guides avec le détail du tracé. Et à la frontière allemande, à Apach, la communauté de communes des Trois-Franchières a voulu un panneau avec la carte lorraine.

De là, le chemin se dirige vers Montenach. Où 500 mètres ont été déviés, « pour que les gens ne longent pas la route ». Puis vient Veckring, Kédange-sur-Canner, Aboncourt, Vigy... A cha-

que page du guide de l'association, églises et calvaires à voir sont rappelés.

Les pèlerins approchent de Metz par Saint-Julien-lès-Metz. Ils pourraient aisément s'en repartir par Longeville-lès-Metz sans un regard pour la cathédrale Saint-Étienne. Mais des publications les auront remis dans le droit chemin, leur rappelant la « Lanterne de Dieu » et ses vitraux, Saint-Pierre-aux-Nonnains...

Puis le tracé joue à saute-mouton au-dessus de la Moselle, la traversant au plan d'eau de Metz et à nouveau au pont de Jouy-aux-Arches vers Ars-sur-Moselle.

C'est ici que les marcheurs cessent de suivre les balises rouge et blanc des chemins de grande randonnée et recherchent celles, jaunes, de Metz-Nancy à la marche.

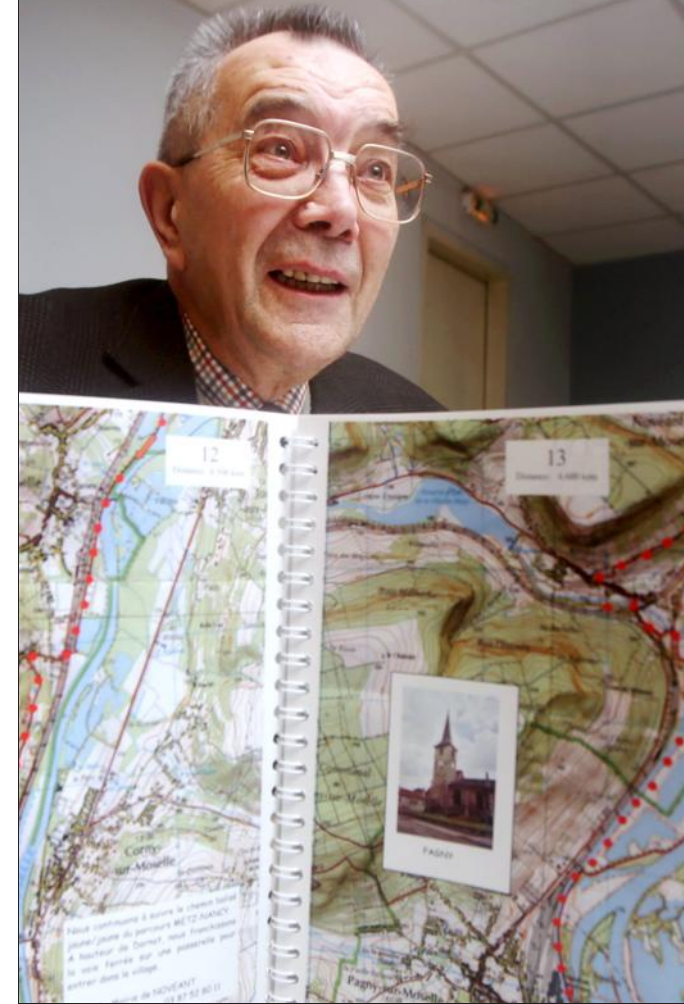
Ils suivent donc la vallée, « entre la Moselle et la voie ferrée », jusqu'à Dornot. Là, il faut monter la pente drue et tourner à gauche au milieu du village, direction Novéant et Arnaville.

Déviations logistiques

Certains choisissent de monter dans les bois de la Croix Saint-Clément pour rejoindre Gorze. « En arrivant, on voit tout de suite un vieux calvaire avec, sur son piétement, une représentation de saint Jacques », précise Gilbert Cotte. Pourtant cette commune n'est pas sur le chemin.

Elle a en revanche un riche passé chrétien (en son abbaye s'est développé le chant grégorien), de beaux sentiers de randonnée et des hébergements pour les pèlerins. Car là subsiste un autre problème : se loger. Sur le site de l'association, un appel aux familles bénévoles existe. Certains n'hésitent pas à venir chercher les pèlerins en voiture et à les ramener le lendemain au même point. Pour qu'ils poursuivent vers Vandières, Blénod-lès-Pont-à-Mousson, Liverdun...

Charline POULLAIN.



Gilbert Cotte, vice-président mosellan de l'association Les Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle région Lorraine : « Le chemin historique doit maintenant être sous le macadam, même sous une autoroute ! » Photo Maury GOUNI

les amis de saint-jacques région lorraine

À NOTER

Le parc Walygator recrute

Le parc Walygator Lorraine, situé à Maizières-lès-Metz, recrute 300 postes de saisonniers pour différents services (restauration, boutique, accueil, caisses, etc.) La journée de recrutement se tiendra le samedi 7 février, dès 9h45 pour les candidats dont le nom de famille commence par les lettres A à L ; dès 13h45 pour les candidats dont le nom de famille commence par les lettres M à Z.

Les candidats doivent se munir d'une lettre de motivation + CV + photo.

Ne pas oublier un stylo.

Tél. 03 87 30 70 07.

Formation d'aides-soignants

L'Institut de formation en soins infirmiers de la Croix-Rouge française organise une formation « flash » préparant à l'entrée en Ifas. Elle aura lieu du 31 janvier au 21 mars, de 8h30 à 12h30, les samedis matin.

Cette formation s'adresse à toute personne désirant se préparer à l'épreuve orale du concours d'entrée en Institut de formation d'aide-soignant(e).

Inscription et renseignements : Ifas (tél. 03 87 75 60 20) ou <http://irfss-alsace-lorraine.croix-rouge.fr>

Société d'horticulture

La Société d'horticulture de la Moselle reprend le cycle de ses conférences, dimanche 18 janvier, à 15h.

Martine Barragué expliquera la structure des jardins médiévaux et son évolution vers les jardins de curé : contextes historiques, principes qui les structurent, cultures.

La conférence se tiendra à l'espace-conférence du Crédit Agricole, 56, avenue André-Maurel à Metz.

éleveurs

AGRICULTURE

Moutons, chèvres : l'heure de la déclaration

Les éleveurs ovins ou caprins qui souhaitent bénéficier des aides financières de la Direction départementale des territoires doivent faire leur demande sur internet avant le 1^{er} février.

L'aide aux ovins et aux caprins, octroyée aux éleveurs par la Direction départementale des territoires DDT, est renouvelée en 2015. Pour en bénéficier, il faut en faire la demande avant le 2 février au plus tard.

• Chèvres

Pour être éligible à l'aide aux caprins, il faut détenir au moins 25 chèvres et maintenir l'effectif déclaré sur l'exploitation du 3 février au 13 mai 2015 inclus. A l'aide de base dont le montant unitaire sera fixé en fin de campagne (estimé à 14€), une majoration pourra être obtenue (estimée à 3€) pour les éleveurs adhérents au code mutuel des bonnes pratiques d'élevage caprin ou formés au guide des bonnes pratiques d'hygiène, au plus tard le 31 janvier.

• Moutons

Pour obtenir l'aide aux ovins, il faut détenir au moins 50 brebis éligibles et maintenir l'effectif déclaré sur l'exploitation du 3 février au 13 mai 2015 inclus. Parmi les nouveautés, un critère à respecter est le ratio de productivité minimale. Il s'établit à 0,4 agneau vendu par brebis et par an. Lors du dépôt de la demande d'aide, l'éleveur devra indiquer :

- le nombre d'agneaux ven-



Nouveauté pour les moutons : il faut respecter un ratio de productivité minimale. Il s'établit à 0,4 agneau vendu par brebis et par an. Photo RL

du en 2014.

- le nombre d'agneaux nés en 2014.

- le nombre de brebis présentes en 2014.

A l'aide ovine de base dont le montant unitaire sera fixé en fin de campagne (estimé à 18€), une majoration (estimée à 2€) sera attribuée pour les 500

premières brebis. Puis, deux autres majorations pourront être demandées par les éleveurs :

- une majoration pour les élevages ovins en contractualisation ou en vente directe au plus tard le 31 janvier 2015 (montant unitaire estimé à 3€).

- une majoration pour les éle-

vages engagés dans une démarche qualité au plus tard le 31 janvier 2015, ou ayant une productivité supérieure ou égale à 0,8 agneau vendu/brebis/an ou pour les nouveaux producteurs détenant un atelier ovin depuis moins de 3 ans. Cette majoration (montant unitaire estimé à 6€) est accessible

à l'éleveur qui se trouve dans une de ces trois situations.

• Ce qu'il faut savoir

Les notices techniques sont disponibles sur le site Télépac.

Pour déposer une demande d'aide, les dossiers de demande d'aide aux ovins et caprins n'étant plus envoyés aux éleveurs, il faut s'inscrire par internet sur le site : www.telepac.agriculture.gouv.fr

Les futurs déclarants n'ayant pas de n° pacage ou n'ayant pas établi de déclaration de surface en 2014 ne pourront pas créer leur compte Télépac. Il faut prendre contact avec la DDT (tél. 03 87 34 34 94) pour obtenir un numéro pacage et un code télépac, du lundi au vendredi, de 9h à 11h30.

En cas de non accès à internet, il est possible de prendre rendez-vous, à la DDT ou dans les délégations, pour faire une télédéclaration :

Metz (DDT) : 17, quai Paul-Wiltzer (tél. 03 87 34 34 94)

Sarrebouurg :

Zac de la Sarre (tél. 03 87 24 73 46)

Sarregrumines :

43, route de Sarreinsming (tél. 03 87 28 30 75)

Morhange :

8, rue de Verlaine (tél. 03 87 86 17 66).

recherche scientifique

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le CNRS mixe des projets avec l'Université

Vingt-sept structures de recherche, deux laboratoires d'excellence (labex), 8M€ de dotation fonctionnement, 84M€ de masse salariale, six cents personnels permanents... La convention qui vient de se signer, à Nancy, entre Pierre Mutzenhardt, président de l'Université de Lorraine et Alain Fuchs, président du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), n'est pas rien.

Elle a pour objectif « de bâtir des politiques scientifiques partagées et pluridisciplinaires », a expliqué Alain Fuchs. « Un modèle mixte qui nous permet de faire

des choses ensemble et non pas côte à côte. Le CNRS contribue au rapprochement enseignement supérieur et recherche. »

Fruit d'un partenariat resserré, travaillé, réfléchi, la convention est aussi la concrétisation d'identifications communes des points forts de l'Université de Lorraine où « une véritable politique de site et une politique scientifique émergent ».

Nanomatériaux et psycho

Avec l'ambition de tirer les thématiques vers le haut, de cibler les ouvertures et

détecter des opportunités de recherches nouvelles en faisant travailler des disciplines aussi différentes que cristallographie, biologie et matériaux ; psychologie et nanomatériaux ; philosophie, histoire des sciences et ingénierie des langues et connaissances... le CNRS a l'avantage d'un regard transversal sur les vingt-cinq sites universitaires de France et d'identifier les points forts et potentiels de chacun.

À l'UL, matériaux, énergie et procédés ; mathématiques, sciences et technologie de l'information et la communication ; langues, sciences humaines et sociales ;

terre et environnement et santé, sont considérés comme un socle et de grandes forces.

Le partenariat entre CNRS et UL s'est déjà concrétisé au travers de projets d'investissement d'avenir comme les Labex Damas (matériaux) et Ressources 21 (ressources métalliques stratégiques de XXI^e s). Istex, Initiative d'excellence en information scientifique et technique, est un autre exemple de partenariat, tout comme celui conclu en 2013 avec le CHU de Nancy, l'Inra, l'Inria ou l'Inserm.

ÉCONOMIE Jérôme de Lavergnolle

Il prend la tête des cristalliers

A la tête des cristalleries de Saint-Louis depuis 2010, Jérôme de Lavergnolle vient d'être élu président de la fédération professionnelle.



Le Grenoblois Jérôme de Lavergnolle, patron de Saint-Louis, préside désormais la fédération des cristalliers. Photo Thierry NICOLAS

Il est le patron des cristalleries de Saint-Louis depuis 2010. Depuis décembre, Jérôme de Lavergnolle est le président de la Fédération des cristalleries et verreries à la main et mixtes (FCVMM). Il succède à Jacques Mouclier, nommé président d'honneur. Cette fédération réunit une dizaine d'entreprises, dont essentiellement des cristalleries de l'est de la France, et des fabricants de flacons de parfums de la vallée de la Bresle, en Haute-Normandie. Elle est forte de 3 500 emplois et d'un chiffre d'affaires approchant les 400 M€. Jérôme de Lavergnolle est un cadre supérieur du groupe Hermès, qui a repris Saint-Louis en 1989. Ce géant du luxe français a largement investi dans l'entreprise lorraine avec, en point d'orgue, la création du Musée des cristalleries inauguré en 2006.

Groupe pionnier

Depuis sa création en 1586, Saint-Louis, qui fut le premier en Europe continentale à trouver la formule du cristal, signe chaque jour des pièces réalisées par des maîtres verriers et des maîtres tailleurs comptant parmi les Meilleurs Ouvriers de France. Ils sont détenteurs d'un savoir-faire irremplaçable. Saint-Louis a également su initier les techniques les plus pointues de coloration du cristal, façonnage à chaud, taille à froid, gravure de motifs les plus sophistiqués et décor

à l'or, que l'on retrouve sur les collections d'art de la table, de luminaire et de décoration.

Venu d'Asie

A son arrivée en 2010, les résultats de la compagnie de Saint-Louis étaient négatifs. Mais le nouveau patron, fort d'une expérience en Asie pour Hermès International, puis à la direction d'Hermès Services Groupe où il a piloté les fonctions support du groupe, comme la logistique, l'administration des ventes, paie, comptabilité, etc., a assurément redynamisé et redressé l'entreprise lorraine. Le chiffre d'affaires a bondi de 25 % en 2012.

La manufacture, qui emploie plus de 200 personnes, est très présente dans les salons spécialisés. Elle s'est fait une place dans l'industrie du luxe. De fait, les cristalleries peuvent compter sur le réseau mondial de boutiques Hermès pour se développer à l'export, tant dans les produits arts de la table que le luminaire. Et la direction n'a pas lésiné sur les investissements dans les outils de l'entreprise.

« J'envisage la fédération comme un véritable outil de mutualisation et d'influence au service de ses membres », annonce le nouveau président, visiblement décidé à poursuivre le développement des cristalleries et verreries de Lorraine.

Bernard KRATZ.